



Direction Départementale de la Cohésion Sociale

11 avenue Paul Verlaine-BP 2428
38034 GRENOBLE Cedex 2
Tél. 04 57 38 65 38-Fax : 04 76 40 82 14-Mel : ddcs@isere.gouv.fr
Site : <http://www.ddjs-isere.jeunesse-sports.gouv.fr>

Patricia FAYEN-Séjours avec hébergement : 04.57.38.65.24
M-Noëlle THILLET-Accueils de loisirs sans hébergement : 04.57.38.65.25

**SARL OXFORM
LES CAMPANULES**

38250 VILLARD DE LANS

Récépissé de déclaration n° 385481015 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **LES CAMPANULES**

Exploitant

Identité : **SARL OXFORM**

Implantation

COMBE POUROUZE

38250

VILLARD-DE-LANS

Tél :

04.76.95.56.20

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 21

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 19/12/2007

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 5

Date dernière visite commission sécurité : 30/09/2010

Date arrêté municipal d'ouverture : 27/01/2006

Remarques éventuelles :

Fait le 13 octobre 2010 à Grenoble



Pour le Préfet et par subdélégation
L'Inspectrice

Isabelle BECU-SALAÜN

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006. Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.